

# MÉMO TRI

**Des gestes  
concrets  
pour moins  
de déchets**

Dans vos nouvelles bornes de collecte,  
tous les déchets alimentaires sont acceptés.

## ✓ JE DÉPOSE EN VRAC



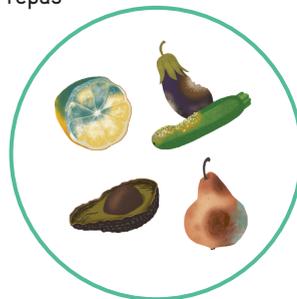
Préparation de repas



Restes de repas



Thé et café  
(vrac, sachet, filtre)



Produits alimentaires  
périmés sans emballage

## ✗ JE NE DÉPOSE PAS



Sacs plastiques  
(même compostables!)



Emballages et  
aliments emballés



Déchets végétaux  
(issus du jardin)

## COMMENT PARTICIPER ?

- 1 Je récupère gratuitement mon bioseau dans un point de retrait\*.
- 2 Chez moi, je trie mes déchets alimentaires selon les consignes de tri.
- 3 Je les dépose quand je veux dans la borne de collecte la plus proche de chez moi, en vrac.
- 4 Je recouvre mes déchets alimentaires avec une dose de broyat pour les composter.

## QUELQUES ASTUCES POUR UN BIOSEAU TOUJOURS AU TOP



- Je garde mon bioseau fermé entre chaque utilisation.
- Je le rince et le lave régulièrement (le bioseau passe au lave-vaisselle).
- Je dépose mes déchets alimentaires à la borne de collecte tous les 2-3 jours, et plus souvent en été.
- Je peux mettre une dose de broyat, un papier journal ou un petit carton au fond de mon bioseau.

Je préfère composter directement dans mon jardin ou au pied de mon immeuble ?

Rendez-vous sur [metropole.toulouse.fr](https://metropole.toulouse.fr)

> Mon environnement > Déchets et propreté > Compostage

\* Liste des points de retrait disponible sur [metropole.toulouse.fr](https://metropole.toulouse.fr)



**INFOS PRATIQUES**  
[metropole.toulouse.fr](https://metropole.toulouse.fr)  
0800 201 440 appel gratuit

Au cœur de  
votre quotidien

toulouse  
métropole